



Votre bailleur vous informe

POUR PLUS D'INFORMATIONS



Merci de contacter en priorité votre gardien d'immeuble qui se tient à votre disposition du lundi au jeudi de 8H00 à 11H30 et de 14h30 à 18h30 et le vendredi de 8H00 à 11h30 et de 14h30 à 18h00.



Notre centre de relations locataires se tient également à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 au 01.40.11.20.20.



En dehors de ces horaires, les week-ends et jours fériés, veuillez contacter notre plateforme téléphonique d'astreinte technique au 01.40.11.11.88.

La SEMISO met tout en oeuvre pour améliorer sa qualité de service et votre cadre de vie.

TENTATIVE D'ESCROQUERIE À DOMICILE

Soyez vigilants !

Cher.e.s Locataires,

Vous êtes nombreux à nous signaler la présence de démarcheurs dans votre résidence qui cherchent à vous vendre des prestations ou des produits dont vous n'avez nul besoin.

Les bons réflexes à adopter

>>> N'ouvrez pas la porte de votre logement, surtout si vous n'avez pas été prévenu au préalable d'une intervention dans votre logement.

>>> Ne signez aucun document sans vous êtes renseigné. La signature d'un contrat vous engage !
Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours en cas de signature de contrat.

En cas de doute, contactez votre gardien qui reste votre interlocuteur privilégié.